



# Journal de TOM

N°2 # Avril - Mai 2021 Engagés pour réduire et valoriser nos déchets

## L'édito du président



L'effet Covid...

Les chiffres sont là.

En 2020, la collecte du SIRMOTOM a augmenté de 700 tonnes. C'est du jamais vu dans l'histoire du syndicat.

Les confinements et le télétravail sont à la source de cette augmentation des déchets ménagers.

Au nom de tous les élus du SIRMOTOM, je tiens à féliciter les agents, en particulier de ramassage, qui ont fait face avec efficacité à ce surcroît de matière. Dans le budget 2021, nous nous efforcerons de limiter les conséquences financières de ce surplus qui traduit, très concrètement, l'effet covid sur la gestion des déchets.

Nous travaillons aussi à créer de nouveaux services, en particulier pour faciliter la collecte des encombrants et la lutte contre les dépôts sauvages. Mais l'efficacité de notre action dépend aussi du civisme dans la bonne gestion de ses déchets et de la limitation de ce qui devra être traité ou recyclé.

**Yves Jégo**

Président du SIRMOTOM

## Des poules pour réduire les déchets

Connaissez-vous l'opération du SIRMOTOM « deux poules et un poulailler pour réduire nos déchets » ? Le principe est simple : il faut disposer d'un terrain pour accueillir les gallinacés. Ensuite, il vous faut faire votre demande au SIRMOTOM qui, après étude de la candidature, vous livre le poulailler et les poules moyennant 20 euros de participation par foyer. Les avantages de cette opération sont nombreux. A commencer par obtenir des œufs frais tous les jours. Preuve à l'appui, le SIRMOTOM a lancé une étude auprès de 100 foyers et le résultat est probant : deux poules Sussex pondent en moyenne 10 œufs par semaine, soit près de 520 œufs par an, sous réserve bien entendu d'une ponte constante. Et, puisque le syndicat s'engage dans une démarche visant notamment à réduire les déchets, sachez qu'en donnant vos restes alimentaires à vos poules, vous évitez la production de détritrus (en moyenne 33 kg/an et par habitant). Sans compter le fait que ces gallinacés, qui ne demandent pas un soin important, entretiendront votre pelouse en la débarrassant des insectes parasites. Du coup, plus besoin de produits phytosanitaires. De quoi faire des économies tout en respectant l'environnement.



**L'inscription à l'opération « deux poules et un poulailler pour réduire nos déchets » se clôture le 19 avril. Remplissez le formulaire de demande sur [www.sirmotom.fr](http://www.sirmotom.fr) à la rubrique « prévention ».**

## Témoignage

**Rencontre avec Camille DESCHAMPS, jeune mère de famille, habitante d'Egigny qui a reçu son poulailler et deux poules via le SIRMOTOM en 2018.**

« Avec mes poules, cela nous permet de réduire considérablement nos déchets d'alimentation. Nous nous occupons du poulailler avec mes enfants. Ils ont plaisir à donner à manger aux cocottes. Mon mari a apporté sa contribution en agrandissant le poulailler pour qu'elles s'y sentent plus à l'aise avec plus d'espace.

Au niveau de l'alimentation, j'ai ma recette : un mélange de graines de blé, de maïs, d'épluchures de fruits et légumes, du pain mouillé et des restes de plats préparés et surtout de l'eau dans l'abreuvoir ! » Récemment, Camille a vécu une triste expérience : une de ses poules a été tuée par un renard. « J'en ai racheté immédiatement une autre » précise-t-elle. Le bon côté également de cette aventure pour Camille et sa famille : « récolter les œufs de nos poules tous les jours. C'est merveilleux ! »

## Sommaire

Des poules pour réduire les déchets	p. 1
Dossiers	p. 2 et 3
Portrait	p. 4
Astuces	p. 4
Infos pratiques	p. 4

# Dossiers

## Nouvelles bornes de tri : l'avancée des travaux

L'installation des nouvelles bornes enterrées pour collecter les déchets a débuté. Plus discrètes, mieux intégrées à l'environnement, 264 bornes au total seront installées sur 33 des 39 communes du territoire du SIRMOTOM. Focus sur la 1<sup>ère</sup> des trois grandes phases des travaux.

### Mise en service à Marolles

Les marollais utilisent depuis quelques semaines les nouvelles bornes enterrées pour les papiers, les verres, les emballages recyclables et les ordures ménagères. Pas de doute, ce nouveau système est pratique (fini les odeurs) et esthétique.

Voici les zones à Marolles-sur-Seine avec le détail des déchets à déposer :

À Varennes-sur-Seine, les travaux d'implantation des nouvelles bornes sont en cours dans l'avenue d'Ormes et l'impasse de l'Eglise. Ils concerneront également l'impasse du Stade, la rue de la Gare, la rue de la Fontaine des Noues, le chemin de Nemours, les rues Max Pol Fouchet et Albert Gravé, la zone d'activité du Bréau, la route de Cannes-Ecluse.

Après Varennes-sur-Seine, ce sera au tour de la Grande-Paroisse et de Montereau de bénéficier de ces nouveaux modes de dépôts des déchets.

Commune de Marolles-sur-Seine	Type de déchets à déposer dans les nouvelles bornes
Route de Montereau	Verres / Papiers
Rue du Stade	Verres / Papiers
Route de Bray, proche du n°9	Verres / Papiers
Place du Général De Gaulle	Verres / Ordures ménagères Papiers / Emballages recyclables



Bornes de collecte rue du Stade à Marolles.

### Sensibiliser les jeunes au tri

L'accompagnement des établissements scolaires dans la réduction et la valorisation des déchets, est l'une des missions du SIRMOTOM. Cela passe par la sensibilisation des enfants, de façon ludique et pédagogique, aux gestes de tri des déchets, au compostage, à la seconde vie des vêtements ou du mobilier\*, etc.



L'ambassadrice du tri a déjà sensibilisé 916 élèves du primaire, sur différents sujets entre janvier et mars dernier. Certains collègues ont sollicité le SIRMOTOM comme par exemple celui de Varennes-sur-Seine dans le cadre de sa démarche de labellisation « E.3.D », Etablissement en Démarche de Développement Durable.

Le syndicat a fourni à l'établissement : un bac pour les papiers, un composteur pour les biodéchets issus de la cantine, un bac pour les emballages dans la salle des professeurs et un collecteur à piles de l'éco-organisme « CorePile ».

Les 21 élèves éco-délégués du collège Elsa Triolet ont été également sensibilisés au recyclage des piles, aux consignes de tri de façon globale, à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Chacun d'entre eux a présenté à sa classe les conseils du SIRMOTOM sachant que l'établissement est composé de plus de 500 élèves.



# Valoriser ses déchets verts

Les branches, la tonte du gazon, les mauvaises herbes sont souvent synonymes de corvées pour s'en débarrasser. Et pourtant, ces déchets verts sont une source de solutions pour embellir naturellement son jardin. Les déchets de la cuisine dit « organiques » comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café ou de thé, sont aussi précieux. Voyons comment traiter ses déchets verts de manière éco-responsable.

## Qu'est-ce que le jardinage écologique ?

C'est une gestion du jardin respectueuse de l'environnement sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse. Il s'agit d'utiliser des plantes et légumes adaptés au sol et au climat mais également de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires\* (pesticides, herbicides, engrais chimiques...).

## Quelques conseils

Afin d'éviter l'utilisation des pesticides, optez pour les alternatives suivantes :

### • Le paillage :

Disposez aux pieds des arbustes, fleurs, fruits et légumes, ou de vos haies, du gazon tondu, des feuilles mortes ou encore du broyat (copeaux de bois). Cette technique écologique permet de maintenir l'humidité de la terre, et empêche la repousse des mauvaises herbes. La dégradation de ces déchets organiques permet également d'apporter des éléments nutritifs à la terre pour le bon développement des plantes.

### • Le mulching :

Il s'agit de couper l'herbe et de la laisser sur place afin qu'elle se décompose et crée un engrais naturel.

### • La récupération de l'eau de pluie :

Elle permet d'arroser le jardin sans utiliser l'eau propre à la consommation.

### • Le compostage :

Il permet de créer un amendement organique, sorte de terreau, pour la fertilité des sols.



## Le SIRMOTOM vous offre votre 1<sup>er</sup> composteur.

Un guide du compostage est téléchargeable sur [www.sirmotom.fr](http://www.sirmotom.fr) (ainsi que le formulaire de demande composteur).

## Le service de broyage à domicile des déchets verts

Vous avez beaucoup de branches dans votre jardin suite à la taille de vos arbres et vous désirez vous en débarrasser facilement ? Le service de broyage à domicile n'a que des avantages, alors profitez-en ! Il permet de réduire le volume des déchets verts en évitant les déplacements à la déchetterie, surtout quand on ne possède pas de remorque. Destiné aux habitants des 39 communes du syndicat ainsi qu'aux mairies, ce service est simple. Un agent du SIRMOTOM se rend à votre domicile avec un broyeur de végétaux remorqué\*\* (aucune intervention ne se fera sur la voie publique). Bien entendu, votre présence est indispensable pendant l'intervention de l'agent. Avant son arrivée, vous disposerez sous forme de ballots, les branches (entre 1 et 13 cm de diamètre) qui seront réduites en copeaux. Utilisez-les en paillage (voir « les conseils » ci-contre). Cette technique naturelle et efficace du broyage de végétaux est donc un atout indispensable. Pour en bénéficier, inscrivez-vous de préférence sur le site [www.sirmotom.fr](http://www.sirmotom.fr) à la rubrique « prévention ». La participation est de 15 euros par intervention de 2 heures ou pour un volume maximum de 10 m<sup>3</sup> de déchets verts à broyer.

## Attention ! Le brûlage des déchets verts est interdit

Brûler des végétaux pollue l'air, trouble le voisinage (fumées, odeurs...) et génère des risques d'incendie importants. Qui dit interdiction, dit amende en cas d'infraction, pouvant aller jusqu'à 450 euros.

## Témoignage



Sa remorque chargée de branches de thuyas, Giovanni Galvani débarque depuis Forges à la déchetterie de Montereau, un après-midi de mars. Accompagné de son voisin, il décharge cette cargaison bien encombrante... Ces déchets verts déposés dans la benne seront ensuite acheminés sur une plate-forme de compostage. Grâce au dépôt de ces végétaux en déchetterie, Giovanni Galvani participe à la valorisation des déchets verts qui se transformeront au fil du temps, en compost.

**Pour déposer vos végétaux en déchetterie à Montereau ou à Voulx, demandez votre carte d'accès gratuite directement au siège du SIRMOTOM ou sur le site internet du syndicat.**



# Portrait

## Agent technique du SIRMOTOM

**Il est en contact permanent avec les habitants pour broyer les végétaux, installer un composteur, conseiller les usagers. Rencontre avec Guillaume, agent technique du SIRMOTOM.**



### Quelles sont vos missions ?

A mon arrivée en janvier 2020, j'étais en partie agent d'accueil au sein de la déchetterie de Montereau et également agent technique. A l'heure actuelle, j'effectue toujours mes missions d'agent technique c'est-à-dire aller chez les gens et dans les collectivités pour installer un composteur ou bien broyer les déchets verts. Et depuis le

début de cette année, je me forme au métier d'éco-ambassadeur. J'ai accepté avec plaisir cette proposition d'évolution, c'est un challenge et je ferai tout pour mener à bien cette nouvelle mission.

### Décrivez-nous votre travail par exemple pour les composteurs ?

Une fois que les administrés ont pris rdv sur le site internet du SIRMOTOM, je viens chez eux avec un véhicule du syndicat pour leur installer un composteur adapté à la taille de leur jardin (entre 300 et 800 litres). Je leur explique ensuite comment l'utiliser, les pièges à éviter et l'intérêt de composter c'est-à-dire réduire la quantité de déchets organiques dans la poubelle d'ordures ménagères. D'ailleurs, j'encadrerai le 29 avril au siège du SIRMOTOM, deux ateliers gratuits « faire soi-même » sur le compostage (sur inscription à [sirmotom@wanadoo.fr](mailto:sirmotom@wanadoo.fr)).

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

Ce qui est sympa, c'est que je suis autonome et polyvalent et surtout au contact de la population. Je préfère être sur le terrain que derrière un bureau. Et puis l'équipe du SIRMOTOM m'a très bien entouré et vite mis à l'aise depuis mon premier jour.

### Les horaires d'été des déchetteries du 01/04 au 30/09/2021

(Fermeture les 4 et 5 avril ainsi que le 1<sup>er</sup> mai). **Horaires modifiables en raison de la crise sanitaire**

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Judi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Vendredi	13h30 à 19h	13h30 à 19h
Samedi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Dimanche	8h30 à 13h30	8h30 à 13h30

## Infos Pratiques

### SIRMOTOM

22 rue de la Grande Haie  
77130 Montereau-Fault-Yonne  
[sirmotom@wanadoo.fr](mailto:sirmotom@wanadoo.fr)

[www.sirmotom.fr](http://www.sirmotom.fr)

Sirmotom Montereau

N° Vert 0 800 45 63 15

Appel gratuit depuis un poste fixe

### Horaires des bureaux du SIRMOTOM

Du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30  
Le vendredi  
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

## Astuces



### Sac poubelle bien fermé = santé des agents de collecte préservée !

Fermez bien les sacs poubelles déposés dans le bac marron, surtout s'il y a des cendres froides de cheminée ou des poussières des aspirateurs sans sac. Vous évitez que cela tombe sur les rippers pendant le transfert des bacs dans le camion.

Conseils pour les cendres de cheminée, si vous avez un jardin : répandez-les directement sur la terre (80 à 100g/m<sup>2</sup>/an) ou ajoutez-les en petite quantité dans votre composteur. Les cendres sont sources de minéraux et de nutriments !

## Agenda

### Ateliers « faire soi-même » :

- 29 avril à 14h et 16h, pour les adultes  
« le compostage de A à Z »
- 2 juin à 14h et 16h, création de  
« tawashi », l'éponge zéro déchet

Inscriptions par mail

[sirmotom@wanadoo.fr](mailto:sirmotom@wanadoo.fr)

### Stand SIRMOTOM

le 04 juillet à la « St Germ'Nature »,  
course pédestre enfants/adultes et  
marche nordique de 13 km organisée par  
l'association « Vivre à Saint-Germain-Laval ».  
Inscriptions sur [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr)



Le journal de TOM : édité par le SIRMOTOM, le Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères.

**Directeur de la publication :** Yves Jégo

**Rédaction :** Service communication

**Mise en page et impression :**

Imprimerie du Confluent

**Tirage :** 27 000 exemplaires

**Crédits Photos :** SIRMOTOM

**N° ISSN :** 2104-1431